

**CALENDRIER DE LA SESSION 2019
DE L'EXAMEN DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES TECHNIQUES**

Deux épreuves écrites :

- Mercredi 25 septembre : épreuve de droit civil
- Jeudi 26 septembre : épreuve de droit commercial

Réunion du jury pour délibérer sur les épreuves écrites :

Mardi 3 décembre 2019.

Épreuves orales :

Les lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 décembre 2019.

Ecole du Notariat
10 rue Traversière
75012 PARIS